



Comité Départemental
CTD Cyclospor

Réunion GT CTD

5 mars 2018

Compte rendu de réunion

CCR CTD N° GT CTD05032018FM

Adresse du secrétariat du CTD
Francis Molina
23, rue de Saint Bris
89290 Champs sur Yonne
fmmolina89@gmail.com





Réunion GT CTD du 5 mars 2018
Salle COUBERTIN de 16h à 17h30 CTD
Réunion avec les présidents 17h30 à 20h
bâtiment du conseil départemental 16 bd de la marne
Auxerre

Réunion CTD:

Présents:

GT: Roger Degois - C Gonzalez - Gilbert Layer - Régis Mannevy - Pascal Menin - Francis Molina - Dominique Morisset - Patrice Robert - Dominique Thévenet

Excusé: Gilles Martin

Absents: CD: A Gautherin - Françoise Tisserant - José Vié

Réunion CTD + présidents de clubs:

Présents: CTD + Thierry Roblin ES89 – Olivier Fageau CASG – Luigi Solimeo ASPPT
Pascal Desgarde et Christian Colléoni ASUC Migennes - François Rignault et Romain Rignault
VC du Bornant

Excusés: VC Toucy, VC Sénonais

Absent: EC Avallon, Stade Auxerrois, ASS Chablis, COBYC

Ordre du jour en annexe.

R1 OUVERTURE AUX FEDERATIONS

R1-1 Mis à jour des tarifs cyclospor:

Licenciés UFOLEP

- ☞ Engagements à l'avance 5€
- ☞ Engagement sur place 6,5€

Licenciés Autres Fédérations

- ☞ Engagements à l'avance 13€
- ☞ Engagement sur place 16€

Pour tous les jeunes de moins 16ans le tarif sera de 2€

R1-2 création d'un fond de financement de projets:

Il a été décidé que les clubs reverseront la différence de tarification à la commission UFOLEP pour la création d'un fond qui permettra de financer les investissements décidés en commission et validés par le comité directeur.

- ☞ Pour un engagement à l'avance $6,5 - 13 = 6,5€$
- ☞ Pour un engagement sur place $6,5 - 16 = 9,5€$

Le versement se fera directement par le club à l'issue de la manifestation.

R1-3 Formulaire APAC pour ouverture aux autres fédérations

Pour une manifestation ouverte aux autres fédérations, lors de la constitution du dossier, il est nécessaire de le signaler à l'APAC qui vous transmettra un formulaire adapté intégrant cette nouvelle donnée. Attention si vous ne le signalez pas vous risquez de ne pas être assuré. Il n'y a pas d'augmentation de prix ce n'est qu'administratif.

Nous demandons à Charly de voir avec l'APAC pour obtenir un document unique.

☞ Pour les clubs non affiliés à l'APAC, il leur est demandé de vérifier auprès de leur assureur la prise en compte de l'ouverture aux autres fédérations mais cela ne devrait pas poser de problème.

Parallèlement, il est nécessaire lors de l'organisation d'une initiation sur la manifestation que cela soit spécifié à votre assureur. Vérifier avec lui que vous êtes bien couvert en cas d'incident.

R 1-4 Documentation du calendrier National

Chaque club décidera, hors tarification, d'ouvrir ou non la manifestation qu'il organise aux autres fédérations.

Chaque club décidera le mode d'engagement en ligne ou sur place.

R1-5 conditions d'ouverture aux autres fédérations dans le département de l'Yonne pour cette année (à rajouter dans le règlement départemental)

- a) Limitation à 6 épreuves.
- b) Montée dans la catégorie supérieure dès la première victoire.
- c) Une victoire correspondra à 2 épreuves réalisées => $6-2=4$ épreuves restantes.
- d) Montée de catégorie sur 16 points.
- e) Points marqués en fonction des places suivant selon le règlement national.
- f) La catégorie ufolep correspondra à l'équivalence de la catégorie la plus haute pour ceux qui sont affiliés à plusieurs fédérations selon le règlement national. Un 3ème catégorie FFC devra avoir moins de 50 points suivant règlement national.
- g) L'organisateur pourra refuser un compétiteur.

Le suivi sera réalisé par la CTD d'après un fichier Excel à constituer.

Ne sachant pas encore si nous aurons un fichier national pour suivre les compétiteurs, les règles ci-dessus s'appliqueront cette année quelque soit les participations et résultats obtenus à l'extérieur du département.

Nota: Le championnat départemental n'est pas concerné par l'ouverture aux autres Fédérations.



R2 Choix individuel des clubs

Clubs	Licenciés		Engagement en ligne	
	UFOLEP	LNU*	OUI	NON
ASPTT Auxerre		X		X
CASG		X	X	
ECA Auxerroise		X	X	
ESPRIT S89		X	X	
E C Avallon				
VTT Diges		X	X	
VC du Bornant		X		X
ASS Chablis				
ASUC Migennes		X	X	
VC Sénonais		X	X	
Stade Auxerrois				
AS Tonnerre		X	X	
VC Toucy	X			X
COBYC				

• LNU: Licenciés non Ufolep

Les Clubs n'étant pas présents à la réunion devront transmettre au secrétariat leur position.

Par défaut les manifestations qu'ils pourraient organiser ne seront pas ouvertes aux autres fédérations et les inscriptions ne pourront se faire en ligne.

Avertissement: le fait qu'il y ait une possibilité d'un engagement en ligne ne signifie pas, qu'en cas d'effectif engagé insuffisant, la manifestation soit annulée.
L'engagement sur place est toujours la règle en UFOLEP.

R3 cas de descente de catégorie

Lors d'une descente de catégorie le compétiteur repart avec un capital de 8 points.

R4 Analyse des demandes de descente.

a) Laurent Edelblutte demande à descendre en 3ème catégorie

Aux vues de ces résultats 2017 la descente est refusée: contre: 7 et pour: 1

De plus, sa demande est injustifiée car sa licence homologué le 10/10/2017 est à l'Union Vélo Club De l'Aube. De ce fait cette demande est sans objet dans l'Yonne.

b) Gilbert Layer ES89 demande l'application du règlement national le concernant.

Sa descente en GS B est acceptée à l'unanimité.

c) Rollet Robin ASUC Migennes

Descente en GSA validée à l'unanimité

d) Lefranc Dominique ASUC Migennes

Sa descente en GSA n'est pas validée hors procédure.

Rappel: pour faire une demande de descente, il faut au préalable avoir un carton compétiteur et bien évidemment une licence. La demande de descente s'effectue par rapport au règlement national.

Nous ferons un document de synthèse rappelant les conditions de changement de catégorie qui seront en vigueur pour la saison 2018.

R5 Carte pour les dirigeants de clubs.

Seul le président de club doit avoir une carte dirigeant. Celle-ci n'est pas nécessaire s'il est en possession d'une carte cyclospor.

La carte pour juge et commissaire ne sera plus délivrée.

Rappel: Avant d'effectuer votre demande de carton, il est nécessaire que votre licence est été délivrée.

R6 Calendrier cyclospor:

Seul le calendrier national est mis à jour, il est imprimable à partir de cette application. Afin de tenir compte de ceux qui n'ont pas obligatoirement internet une version papier sera réalisée lorsque le calendrier sera finalisé.

Les responsables de club auront la charge de l'éditer pour leurs adhérents.

R7 bilan hors département de l'ouverture aux autres fédérations.

Nous demandons à Charly Gonzalez d'essayer de documenter sur les départements limitrophes l'impact sur la prise de licence éventuelle sur 2018 suite à l'application en 2017 de l'ouverture aux autres fédérations. Nous avons bien noté qu'une participation importante c'est produite dans les départements concernés suite à cette mise en place. Mais nous voudrions vérifier qu'il n'y ait pas d'effet pervers l'année suivante. C'est pourquoi, afin d'anticiper le phénomène éventuel, nous avons adapté les tarifications.

Nous nous ajusterons l'année prochaine si nécessaire.

R7 : Redynamisation du cyclisme dans le département

La commission souhaite participer à la redynamisation du cyclisme dans le département sous toutes ses formes.

Pour ce faire, nous déléguons Dominique Morisset pour rédiger un projet cohérent d'action à mener avec les jeunes. Afin d'amener ceux-ci au cyclisme.

Nous attendons un plan d'action définissant les moyens techniques, humain et financier nécessaires à ce projet.

Il a loisir de créer un groupe de travail avec les clubs impliqués dans cette démarche ASPTT, ECA, Diges, Ancy le Franc et d'autres si intéressés.

La démarche devant être globale sur le département, pouvant si possible intégrer les autres fédérations.

A la suite de son rapport, nous ferons un bilan et définirons un plan d'action tenant compte également des réflexions en cours à la commission et au comité directeur.

Les choses bougent, même dans les autres fédérations qui sont ouvertes à de nouvelles idées, profitons en.

R8: Médaille de bronze des bénévoles

Nous avons proposé de récompenser deux bénévoles lors de la remise de médaille prévue lors de L'AG UFOLEP.

Nous mettrons en place une procédure de nomination, plus démocratique, pour l'année prochaine.

Point à documenter par C Gonzalez, A Gautherin

Vélodrome:

Le vélodrome étant un stade municipal géré par une association indépendante à toutes fédérations cycliste. Ce pose le « problème » d'un accès à ce stade pour entraînement, entouré de cyclistes de toutes fédérations.

ASSURANCE:

a) HORS COMPETITION

Nous avons besoin d'un écrit officiel indiquant aux licenciés UFOLEP: cycloSPORT, VTT, Cyclotouriste, les conditions d'assurance dans un cadre hors compétition.

b) CADRE COMPÉTITION:

Si nous organisons une compétition sur le vélodrome, pouvons nous comme sur la route ouvrir aux autres fédérations ?

Informations diverses:

☞ Cette année le comité directeur a validé l'acquisition d'un PC Portable, d'une imprimante et d'une douchette pour l'enregistrement automatique des compétiteurs.

Une formation sera donnée à l'UFOLEP pour l'utilisation du logiciel cycliste à Auxerre Avenue des Clairions le 14 mars 2018 à 17 heures.

Nous vous invitons à vous inscrire à cette formation sur le site UFOLEP à l'adresse suivante:

http://www.ufolep-formations-psc1.org/FORMATIONS_ET_PSC1_WEB/FR/offresstages.awp?P1=89

Conscient de l'évolution générée la CTD mettra tout en œuvre pour faciliter l'accès à cette nouvelle technologie.

☞ Pour la saison 2018, nous avons le même nombre de clubs qu'en 2017.

Nous sommes pour l'instant en léger retrait pour les cartons 141 cartons pour 162 en 2017 mais il y a des retardataires.

☞ **Formation commissaires ou juges à l'arrivée**

Formation prévue initialement annulée à deux reprises. Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle date.

Quoi qu'il en soit cette activité, jugée importante pour le bon déroulement des manifestations et maintenue dans l'attente d'une évolution future. Les postulants à la formation peuvent néanmoins aider les organisateurs en fonction des besoins.

Ordre du jour CTD: du 5 mars 2018 de 16 h00 à 17h30

- ☞ 1 - Mis à jour des tarifs cycloSPORT: Proposition pour cette année 5 € engagement à l'avance 6,50 engagement sur place pour l'UFOLEP et 13 € à l'avance et 16€ sur place pour les autres fédérations. Montée dans la catégorie supérieure dès la première victoire et limitation à 6 épreuves pour autres fédérations.
- ☞ 2 - Créer avec les 6,5€ supplémentaires des autres Fédération une cagnotte pour financer des projets par la CTD
- ☞ 3 – définir avec les clubs les conditions d'enregistrement des courses sur le calendrier national
- ☞ 4 - Points sur les montées et descentes cycloSPORT: Confirmer le capital 8 ou 10 points en cas de descente.
- ☞ 5 - Formation des juges à l'arrivée
- ☞ 6 - Point sur le calendrier courses 2018
- ☞ 7 - Point sur les cartons et prévisions 2018
- ☞ 8 - Point sur les clubs cycloSPORT 2018
- ☞ 9 - Promotion du vélo: **Stratégie** et **Action** pour le recrutement des jeunes pour 2018 et 2019. Réfléchissez pour trouver des propositions, toutes les idées sont les biens venues.
- ☞ 10 - Résultat du national cyclo-cross

Ordre du jour avec les Présidents de clubs: De 17 h30 à 19h

- ☞ - Présentation du calendrier cycloSPORT sur le site National
Fonctionnalité, exploitation du potentiel offert par cette application, précision des clubs sur les informations et prix des engagements à l'avance.

Objectif : finaliser le calendrier sur le site national

- ☞ : Infos divers